

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 16 février 2007, un dossier d'information relatif au programme d'émission de Billets de trésorerie de la société Lesieur Cristal S.A.

Les principales caractéristiques du programme d'émission sont :

- Plafond du programme d'émission : 400 000 000 Dh ;
- Valeur nominale unitaire : 100 000 Dh ;
- Maturité : de 10 jours à 1 an ;
- Jouissance : A la date du règlement ;
- Taux d'intérêt : Négociable, déterminé à chaque émission en fonction des conditions du marché ;
- Paiement du coupon : In fine, soit à l'échéance de chaque billet ;
- Remboursement du principal : In fine, soit à l'échéance de chaque billet ;
- Garantie : l'émission ne bénéficie d'aucune garantie ;
- Chef de file du syndicat de placement : BMCI ;
- Co chef de file du syndicat de placement : CDG Capital ;

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. L'intégralité du dossier d'information visé par le CDVM est remis ou adressé sans frais à tout souscripteur qui en fait la demande. Il est, en outre, tenu à la disposition du public au siège de Lesieur Cristal S.A.

Par ailleurs, il sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM:

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/004/2007

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières